



Ségolène Royal

candidate à l'élection présidentielle

Paris, le 30 avril 2007

Mesdames et Messieurs les représentants
du Collectif de Vigilance et d'action pour le bien être Animal,

A la suite de la rencontre que nous avons eu le 25 avril, Madame Royal m'a demandé de préciser par écrit certains des points que nous avons évoqués en réponse à vos questions.

Concernant le statut de l'animal et la surveillance de sa protection.

Il est en premier lieu essentiel de rappeler la nature « d'être sensible » de l'animal et de s'assurer du respect rigoureux des lois de protection animale actuellement en vigueur. Ces lois couvrent la plupart des situations et il ne semble pas nécessaire de renforcer significativement le dispositif législatif dans ce domaine. Ségolène Royal est, vous le savez, très attachée à la démocratie participative et au respect de l'expertise citoyenne. Aussi son gouvernement, si elle était élue, aurait pour mission d'écouter les attentes de vos organisations et de prendre en compte les propositions qu'elles pourraient faire pour améliorer la condition animale.

Concernant les animaux de compagnie, les animaux d'assistance et les animaux dits de travail.

Dans ce domaine aussi il est nécessaire que les règles existantes, qui sont déjà très complètes, soient dûment respectées. C'est le partenariat, qui doit s'établir entre les associations de protection des animaux, les professionnels de la santé animale et l'administration des services vétérinaires, les douanes et tous les professionnels du secteur, qui permettra de faire évoluer les services et la réglementation sur le sujet. Là aussi, la parole sera donnée aux associations pour faire émerger de nouvelles pratiques pour améliorer le traitement des animaux de compagnie et faire cesser les abus et les mauvais traitements.

Concernant les animaux de ferme.

Ségolène Royal veut promouvoir une politique publique de l'agriculture pour promouvoir une agriculture qui offre des revenus décents aux agriculteurs, respecte les consommateurs et protège l'environnement. Dès 2008, elle engagera une renégociation de la PAC pour orienter les soutiens vers les mesures agro-environnementales, et assurer, dans la transparence, une meilleure répartition des aides. Cette évolution permettra de développer la valeur ajoutée de nos produits agricoles afin d'améliorer les revenus et encourager l'installation des jeunes agriculteurs. Elle conduira aussi à une certaine dés-intensification de l'agriculture qui aura bien évidemment des répercussions positives sur la condition des animaux d'élevages.

Concernant l'expérimentation animale.

Là aussi le dispositif réglementaire actuel nous semble suffisant, et il faut veiller à ce qu'il soit correctement respecté. Les laboratoires de recherche seront invités à considérer en priorité les alternatives à l'expérimentation animale. Quand ces expérimentations seront considérées comme indispensables, elles seront conduites dans le respect des règles et dans une éthique professionnelle visant à limiter la souffrance animale. Il est important de souligner ici que la très grande majorité des laboratoires de recherche ont aujourd'hui des pratiques irréprochables sur le sujet.

Concernant les points 5, 6 et 7 de votre courrier, il est important de souligner que les évolutions que vous souhaitez vont, au moins pour certaines d'entre elles, à l'encontre de pratiques traditionnelles qui ont fait, au fil du temps, l'objet d'un consensus dans la société. Il est essentiel de poursuivre le dialogue, par exemple entre les sociétés de chasse et les autres utilisateurs de l'espace. La responsabilité du chef de l'état est de s'assurer que les conditions sont réunies pour que différentes options soient débattues, dans le calme, la sérénité et la transparence, pour que des pratiques, mêmes enracinées par l'histoire et la tradition, puisse évoluer, si une majorité de citoyens le souhaite.

En tout état de cause, quelque soit la nature de ces activités les abus par rapport aux pratiques traditionnelles, les violences délibérées et les mauvais traitements caractérisés doivent être condamnés.

Concernant l'étiquetage des fourrures.

La aussi les règles doivent être respectée. Elles pourront évoluer pour mieux informer les consommateurs sur les modalités de production de ces fourrures et sur leur provenance géographique. Ces indications devraient permettre à vos associations d'engager les consommateurs à plus de responsabilité.

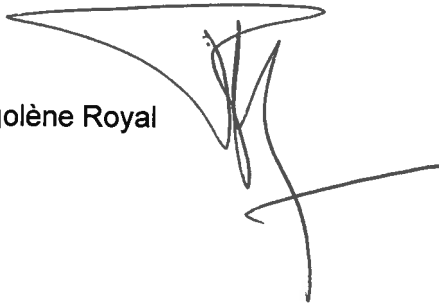
Concernant l'éducation

Comme pour ce qui concerne l'environnement et le développement durable, Ségolène Royal souhaite que le respect de la vie animale et des animaux comme être sensible soit inscrit dans les programmes scolaires pour que nos enfants et nos jeunes soient conscients et informés de leur responsabilité.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos demandes de clarification, si nécessaire.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, de notre respectueuse considération.

Bruno Rebelle
Conseiller de Ségolène Royal

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.